



**CONSEIL DES AINES**  
**Compte-rendu**  
**de la réunion du 21 janvier 2016**

28, rue Zuber - B. P. 7  
68171 RIXHEIM CEDEX  
Tél. : 03 89 64 59 59  
Fax : 03 89 44 47 07  
[www.rixheim.fr](http://www.rixheim.fr)

**SERVICE SECRETARIAT GENERAL**

Dossier suivi par : Christine VOGELE

**Assistaient à la séance :**

Mmes et MM. Hélène BOLLI, Gilbert BOLLI, Pierre DIETEMANN, Marie-Thérèse GISSINGER, Marianne GREDY, Denise HASSENFRATZ, Michèle KUHN, Denise LANG, Pierre LAVE, Lucienne LIEBY, Robert MORTZ, Jean-Paul NAAS, Marie-Claire SCHNEIDER, Chantal SCHNEIDER, Christiane SPENLIHAUER, Geneviève STUTZ, Maurice VEST, Marylène WENZINGER, Lucien WETTEL, Pierre WURTZ et Romain SCHNEIDER.

**Excusés :** Mmes et MM. Emile FATH, Jean-Michel FREYHEIT, Jean-Claude FUNFSCHILLING, Monique GOEPFERT, Dina KIEFFER, Christiane PICCO, Monique RISS, Paulette SCHREVELLE et Maryse LOUIS.

**Absents :** MM. Roland ALLHEILLIG et Michel DAGONET.

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance et vœux par le Président Monsieur Lucien WETTEL
2. Allocution de Monsieur le Maire
3. Approbation du compte-rendu du Conseil des Aînés du 10 décembre 2015
4. Présentation des projets 2016
5. Présentation du projet de Madame Anne OSWALD professeur du collège
6. Tour de table.

## **Point 1 de l'ordre du jour**

Monsieur le Président ouvre la séance à 17 h 30, salue les personnes présentes et les remercie de leur participation. Il adresse ses vœux de santé, bonheur et prospérité pour l'année 2016.

## **Point 2 de l'ordre du jour**

Monsieur le Maire salue les personnes présentes et les remercie de leur participation. Il explique que la séance a été avancée à 17 h car il doit se rendre avec les parents d'élèves devant l'école maternelle d'Entremont. Un nouveau projet vise à reconstruire une nouvelle école sur la base du bâtiment d'origine. Durant une année et demie, période des travaux, l'école va être transférée dans des bâtiments modulaires sur le plateau sportif d'Entremont. Il s'agit d'accompagner le changement par de multiples explications.

Pour le premier Conseil des Aînés de l'année 2016, M. le Maire annonce, qu'au point de vue financier, la Ville se retrouve dans une situation relativement sereine, suite aux efforts réalisés durant toutes ces années précédentes et qui visent à contrôler les dérives du passé et à assainir la situation. En revanche, la Ville perd des recettes très importantes de l'Etat à hauteur de 8 %. Le choc est violent ; il est d'autant plus violent que la Ville a déjà fait beaucoup d'efforts depuis 2008.

Néanmoins, le rythme d'effort donné par M. le Maire a permis de suffisamment bien redresser la situation, sans nouveaux emprunts. Les différentes annuités qui s'arrêtent permettent une économie de 300 000 € par an. Cela permet à la Ville de continuer son rythme de dépenses, d'assurer les mêmes subventions aux associations et surtout de maintenir le taux des impôts inchangé. Il s'agira de la 10<sup>ème</sup> année consécutive sans augmentation des taux. La Ville continuera son rythme d'investissement pour l'adaptation de la Ville à son environnement, à ses infrastructures nécessaires pour la population.

M. le Maire cite les divers investissements :

- l'école maternelle d'Entremont pour un coût de 2,4 millions d'euros avec des matériaux 100 % écologiques
- école élémentaire d'Entremont
- rénovation énergétique à la résidence « Les Glycines »
- rénovation des serres
- bâtiment annexe à la Commanderie (annexe + Musée du Papier Peint)
- réseau de chaleur produite par l'incinération des ordures ménagères (quartiers Entremont, Ile-Napoléon et Cité Sturm) -
- chantier de voirie rues de Mulhouse, de Soultz, de l'Aérodrome, de Habsheim avec la nouvelle entrée de Ville,
- rues des Romains, du Vingt Novembre
- courant 2016 les travaux de voirie seront effectués dans les quartiers des rues d'Alsace, de Franche Comté et de Bourgogne
- l'aménagement d'une placette d'agrément en face de la Commanderie.

M. le Maire poursuit et fait part d'une mise en place de la maison intergénérationnelle qui devrait apporter avec la Maison de vie et la visite à domicile un supplément d'attractivité et surtout de solidarité au sein de notre Ville.

Le travail concernant le remplacement des départs à la retraite des médecins et des pharmaciens se poursuit, plus particulièrement à Entremont et à Ile-Napoléon.

M. le Maire évoque la construction d'une nouvelle résidence Séniors ; à ce jour, il reste des questions foncières à étudier.

Il mentionne le projet d'équipement prochain des écoles et du collège en tablette numérique. Fin 2016, tous les foyers seront théoriquement reliés à la fibre optique.

M. le Maire conclut et remercie le Conseil des Aînés pour la présence fidèle aux différentes cérémonies qui rythment la vie communale et l'apport sur de nombreux sujets qu'il contribue chaque année à donner à la Ville de RIXHEIM.

## **Questions / Réponses**

Intervention de M. MORTZ : il questionne M. le Maire concernant le réseau de chaleur.

M. le Maire répond que les travaux de tuyaux représentent le vrai coût d'un réseau de chauffage urbain. Contrairement à la chaufferie actuelle, il n'y aura pas de chaudière à bois. Si on veut pouvoir offrir la chaleur au meilleur coût, il faut un réseau le plus compacte possible et vers des immeubles où l'on recense le plus de clients. En revanche, les personnes intéressées se trouvant sur la trajectoire ont la possibilité de s'y raccorder. Il faut que cette opération reste rentable, sinon une augmentation se ressentira. A ce jour, le tracé définitif n'est pas encore finalisé. On est face à des contraintes qui ne sont pas simples, par exemple le fait du canal et de 2 voies ferrées.

M. MORTZ informe que la nouvelle entrée de la Ville est très bien réalisée. Cependant, il serait essentiel de refaire l'entrée venant de Mulhouse.

M. le Maire répond que certains réaménagements sont prévus.

Intervention de M. Maurice VEST : concernant l'aérodrome, il évoque l'inquiétude de certains rixheimois de la présence des gens du voyage.

M. le Maire répond que sur l'aérodrome il existe l'ancienne base militaire LEGAY, qui depuis 2 années, est réquisitionnée par le Préfet pour l'accueil de « grands passages » des gens du voyage. Durant 5 mois, de mai à septembre, il y a régulièrement des passages de caravanes qui traversent le département. Ces groupes de personnes avaient l'habitude de s'installer où bon leur semblait. Il n'était pas rare de les trouver sur des champs privés, avec ou sans accord du propriétaire, et le plus fréquemment sur les stades. Plusieurs communes avoisinantes ont vécu cette expérience. Après leur passage, les travaux de réfection peuvent atteindre la somme de 40 000 €.

M. le Maire explique qu'il a donné son accord pour la réquisition du terrain avec quelques conditions :

- la modification du périmètre de captage des eaux qui est en cours. L'évolution du périmètre a comme effet une aire officielle de grands passages et l'ouverture au développement économique de l'aérodrome avec la création d'entreprises liées au secteur aéronautique.
- l'aménagement du terrain par le syndicat mixte de l'aérodrome (sanitaires, électricité, l'eau).
- Sécurité de la Ville avec 50 caméras supplémentaires.
- Soutien financier dans divers projets.
- La réduction de logements sociaux obligatoires.

Intervention de M. Pierre WURTZ : concernant le chauffage urbain sur le quartier d'Entremont, que deviendra l'actuelle chaufferie au gaz, en sachant que le contrat est valable 10 ans ?

M. le Maire explique qu'il y aura deux possibilités, décidées par la copropriété, à savoir le choix de raccord ou non au chauffage urbain. On pourra également conserver les deux moyens de chauffage.

Une réunion avec l'ensemble des Présidents des copropriétés sera organisée ultérieurement pour présenter le projet.

M. Pierre WURTZ admet que M. le Maire a pris une position courageuse concernant les migrants. Qu'en est-il de leur accueil à ce jour ?

M. le Maire répond que deux logements ont été réaménagés et qu'il reste dans l'attente de leur venue. Aujourd'hui, l'Allemagne compte 1 million de réfugiés. LOHNE compte actuellement 600 migrants. Il déplore une gestion lamentable au niveau départemental et national.

### **Point 3 de l'ordre du jour**

Le compte-rendu du Conseil des Aînés du 10 décembre 2015 est approuvé.

### **Point 4 de l'ordre du jour**

M. Lucien WETTEL ajoute que les emplacements réservés au camping-car (3 à 4) sont à l'étude. Le chiffrage des travaux sera communiqué par le DST. Il reste à solutionner la méthode de paiement. M. Romain SCHNEIDER ajoute qu'il est de plus en plus courant de trouver ces emplacements dans notre département.

### **Point 5 de l'ordre du jour**

Madame Anne OSWALD, professeur en section SEGPA a proposé d'organiser des rencontres des élèves avec certains retraités qui présenteraient leur métier manuel pour les encourager à se diriger vers cette voie.

Intervention de M. Pierre LAVE : il ajoute que les patrons qui embauchent des apprentis sont de moins en moins nombreux.

Intervention de Mme Marie-Thérèse GISSINGER : elle pense qu'un métier présenté par une personne qui l'a vécu est très certainement plus riche que la théorie à l'école.

Intervention de M. Pierre DIETEMANN : les enseignants attendent des personnes qui ont pratiqué un métier manuel afin de passer un message et donner envie aux jeunes.

Intervention de M. Romain SCHNEIDER : il observe qu'aujourd'hui l'apprentissage a été dévalorisé.

### **Point 6 de l'ordre du jour**

Intervention de Mme Lucienne LIEBY : elle signale que des résidents des « Glycines » souhaiteraient l'aide d'un écrivain public pour le remplissage de certains papiers administratifs.

M. Romain SCHNEIDER répond qu'il faut diriger ces personnes vers le service social de la Mairie.

Intervention de Mme Denise LANG : elle explique que l'accès en voiture n'est plus possible à la résidence « Les Glycines », en sachant qu'elle assure du bénévolat (tarot).

M. Romain SCHNEIDER explique que cette barrière a été posée car beaucoup de personnes étrangères à la résidence s'y garaient. Il ajoute, que durant une période, le stationnement était totalement interdit dans la rue du Général Leclerc. Très prochainement, un nouveau parking sera créé dans la cour de la salle du Cercle. Il ajoute que l'enlèvement d'un véhicule est totalement interdit car il s'agit d'un terrain privé.

Intervention de M. Pierre DIETEMANN : en sachant que M. Romain SCHNEIDER fait partie du Conseil d'Administration de l'hôpital, il évoque le nettoyage de la lingerie. Il remarque que depuis la nouvelle organisation, les résidents sont en manque de linge.

M. Romain SCHNEIDER précise qu'il est au courant du problème et que cette situation sera rediscutée avec la directrice de l'hôpital.

Intervention de M. Robert MORTZ : il signale un manque d'assesseurs pour l'organisation des élections, en sachant que les Elections Présidentielles auront lieu en 2017. Il propose l'insertion d'un article « appel à candidature » dans le bulletin municipal. Il faut également penser à former des jeunes.

Intervention de M. Jean-Paul NAAS : il intervient quant à l'horaire de récupération du minibus en mairie pour les activités de la Maison de Vie. M. Romain SCHNEIDER répond que prochainement les horaires de retrait du minibus seront avancés à 8 h 45 et 8 h 20 pour les sorties en ski ou raquettes. Une note d'information parviendra à l'ensemble des utilitaires des minibus.

M. Jean-Paul NAAS évoque le fait d'un terrain classé en « broussaille ». M. Romain SCHNEIDER explique que lorsque le propriétaire souhaite exploiter à nouveau le terrain concerné, il faut demander le reclassement de ce dernier.

Intervention de Mme Marianne GREDY : elle fait remarquer la distribution tardive du bulletin municipal par rapport à certains événements annoncés.

Intervention de Mme Christiane SPENLIHAUER : elle estime l'emplacement de 3 bancs sur une distance de 100 mètres inutile.

M. Romain SCHNEIDER ajoute que les bancs situés devant l'hôpital sont nécessaires pour que les personnes se rendant au marché hebdomadaire puissent s'arrêter le long du trajet. Il ajoute que certaines personnes se sont opposées à la présence d'un banc devant leur domicile.

Prochaine réunion le jeudi 24 mars 2016 à 17 h 30

Fin de séance à 19 h